

Observatoire Habitat Jeunes Occitanie



Répondre à l'enjeu du logement et de
l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
sur les territoires d'Occitanie

www.habitatjeunesoccitanie.org

Le réseau Habitat Jeunes en Occitanie c'est...

Des **logements meublés** pour les jeunes de **16 à 30 ans**

Des **services** habitat jeunes pour sécuriser les parcours et l'**accès au logement**

Un **accompagnement** par des équipes pluridisciplinaires en matière d'**insertion socioprofessionnelle** et d'accès aux **droits**, à la **culture** et aux **loisirs**



65 résidences Habitat Jeunes



6 services habitat jeunes et boutiques logement



7058 résidents dont **44%** de 18-21 ans
et **75%** de jeunes en activité



7,6 mois de durée de séjour moyenne et **90%** de taux d'occupation moyen



462 salariés

27 associations impliquées sur les territoires...

10 pratiquent l'accueil en centre d'hébergement d'insertion et d'urgence

9 accueillent les mineurs et les Mineurs Non Accompagnés dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social

7 sont des organismes de formation

5 accueillent les jeunes en séjour touristique

4 sont des centres de réfugiés et de demandeurs d'asile

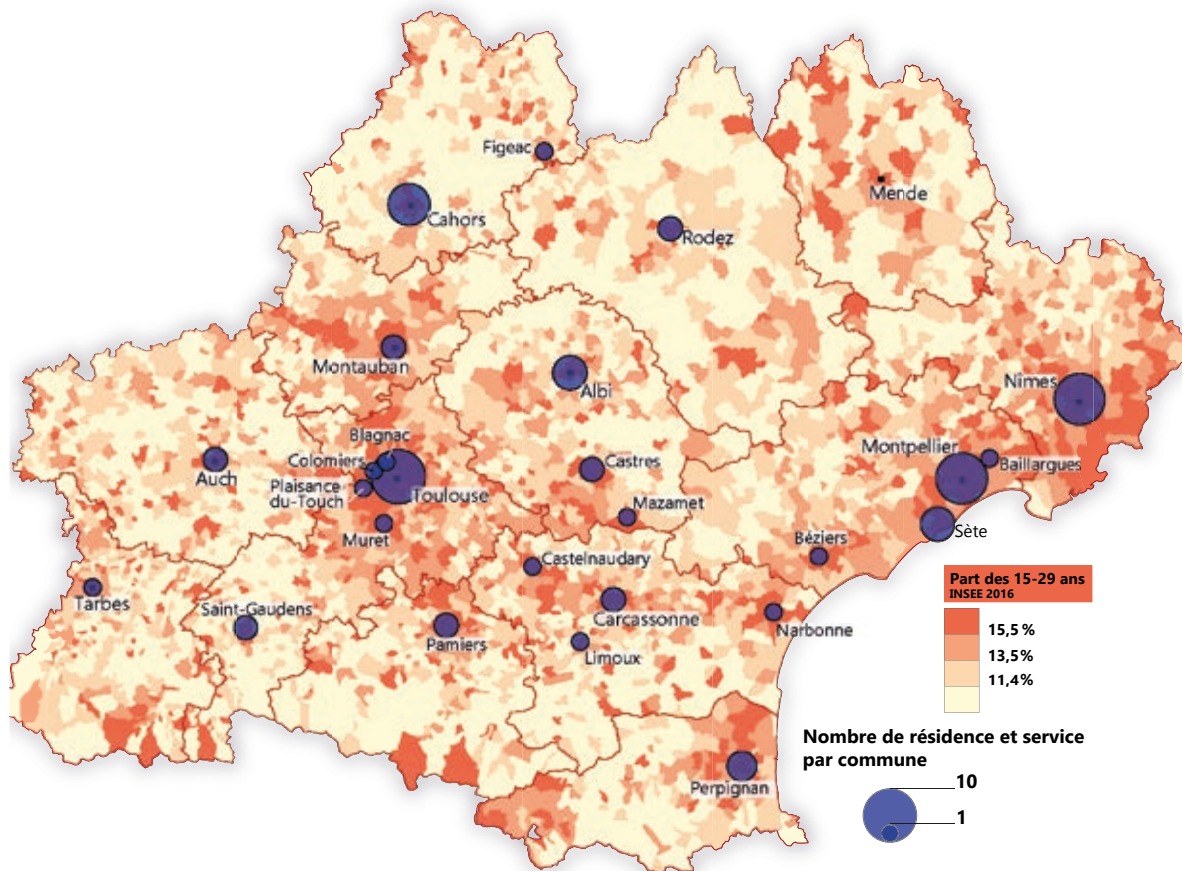
3 disposent d'une unité de vie pour personnes âgées

L'observatoire 2019

Réalisé à partir des données 2018 des résidences Habitat Jeunes d'Occitanie, l'Observatoire 2019 permet de bénéficier d'une vue d'ensemble du réseau régional Habitat Jeunes et, ainsi, d'identifier d'éventuelles évolutions afin de s'adapter aux besoins des jeunes sur chacun des territoires.

L'observatoire régional du réseau Habitat Jeunes permet de dégager des tendances générales et ne peut être considéré comme exhaustif.

Nombre de résidences et de services Habitat Jeunes et part des 15-29 ans commune par commune



Des logements et des services HAJ pour répondre aux besoins des jeunes en s'adaptant aux territoires

Le réseau Habitat Jeunes se compose de résidences de capacité variable allant d'une trentaine à près de 200 places, de logements situés en diffus, dans de petits collectifs de moins de dix logements et également de Services HABITAT JEUNES. Les SHAJ se développent dans les métropoles, comme dans les territoires ruraux, afin de répondre à la mise en place de parcours de logements vers l'autonomie.

Plateformes internet ou encore boutiques logements, il s'agit d'informer, d'accompagner, de conseiller et de mobiliser les acteurs locaux (publics comme privés) présents sur un territoire pour mobiliser et sécuriser différentes réponses logements adaptées aux jeunes.

A noter La place du réseau HAJ Occitanie au niveau national

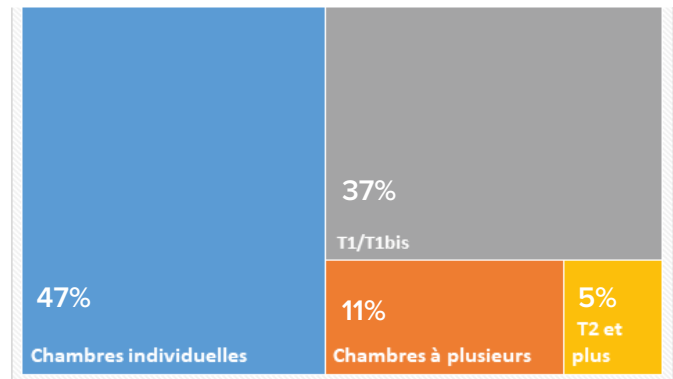
Avec ses 71 résidences et services HAJ l'Occitanie demeure l'une des régions de France la moins développée en solutions Habitat Jeunes. Un constat d'autant plus marqué au regard de l'importance des 15-29 ans sur le territoire dans les métropoles, les principales villes, et à proximité des centres de formation et des pôles d'emploi en milieu rural. HAJ Occitanie propose ainsi 0,3% de logements pour 100 jeunes. C'est, à titre d'exemple, 6 fois moins qu'en région Auvergne Rhône Alpes et 5 fois moins qu'en Bretagne.

PANORAMA DES LOGEMENTS

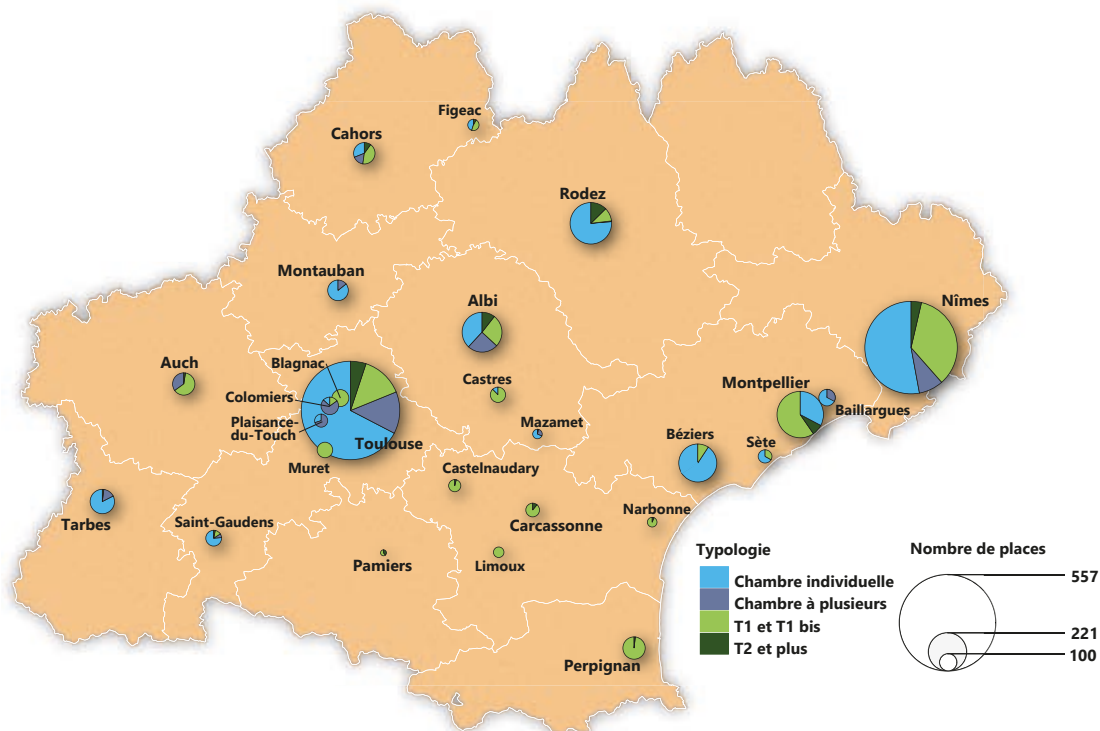
L'ESSENTIEL

- 2 942 logements
- 3 684 places
- 90% de taux d'occupation moyen
- 43% des logements équipés de kitchenette
- 76% des places en logement individualisé
- 9% de logements dans le parc diffus

Typologie des logements HAJ en Occitanie



Typologie des logements et nombre de places dans les résidences Habitat Jeunes ville par ville

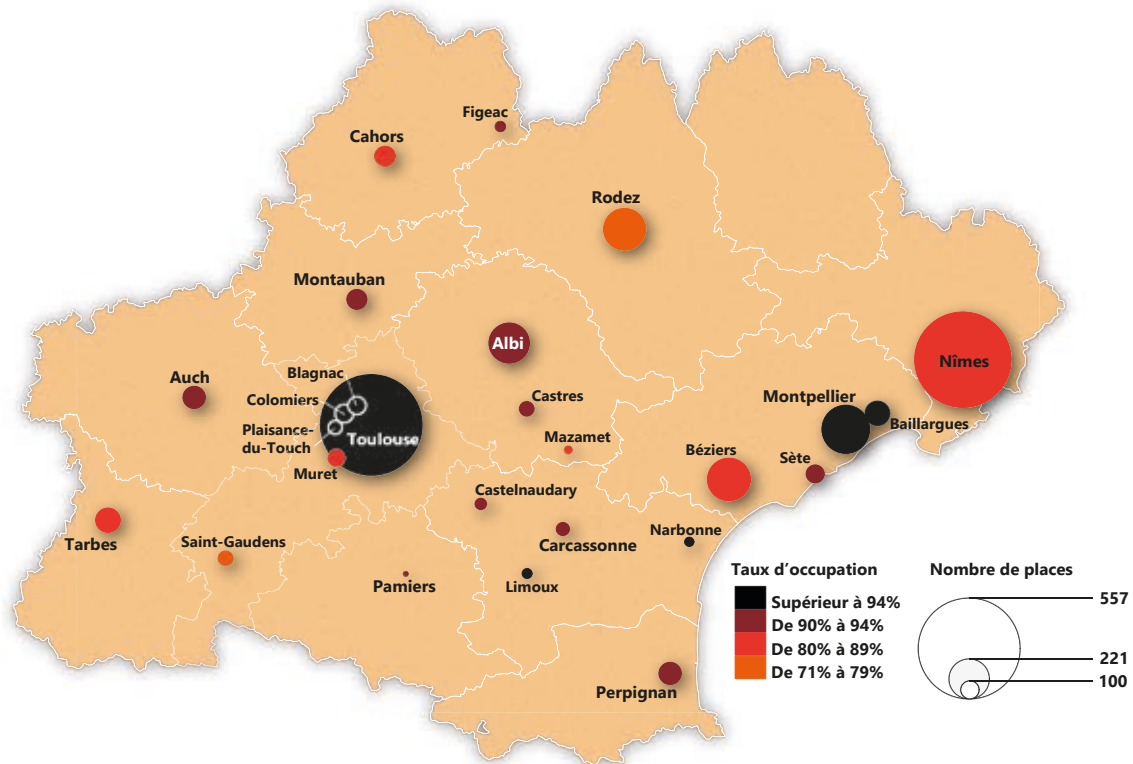


Des logements pour répondre aux besoins des jeunes en fonction de leur situation personnelle et professionnelle

De façon générale, chambres individuelles et T1/T1bis constituent la grande majorité du parc de logements. Les territoires où la part des chambres à plusieurs demeure importante est en lien avec l'accueil de jeunes apprentis en séjour fractionné. Par ailleurs, les chambres à plusieurs peuvent également être dédiées à l'accueil des jeunes en séjour touristique.

Les T2 et plus restent minoritaires, même si l'on observe une tendance au développement de ce type de logements face à l'augmentation des demandes de couples, de mères isolées ou encore de jeunes en colocation. Notons enfin que l'ensemble des logements sont meublés avec un niveau d'équipement variant selon la typologie du logement. A partir du T1, les logements sont équipés de kitchenettes.

Taux d'occupation et nombre de places HAJ ville par ville



Des réponses logements encore insuffisantes sur la majorité des territoires d'Occitanie

C'est sur les territoires métropolitains que la situation est aujourd'hui la plus tendue avec un parc de logements Habitat Jeunes saturé et des taux d'occupation supérieurs à 94%. En 2018, à titre d'exemple, les résidences d'Habitat Jeunes Montpellier et la résidence toulousaine de Jolimont ont respectivement reçu près de 1000 et 500 demandes, auxquelles elles n'ont répondu favorablement que dans 36% des cas. Il apparaît que la grande majorité des refus sont liés au manque de disponibilités. Le dynamisme économique et formatif des deux métropoles constitue la principale explication de la tension sur l'accès au logement des jeunes.

En milieu rural et semi-urbain, certains territoires présentent également un parc de logements saturé avec des taux d'occupation supérieurs à 90%. Au-delà des pôles d'emploi et de formation pour lesquels l'explication est similaire aux territoires métropolitains, la précarité économique des jeunes et la complexité d'insertion et d'accès à l'emploi expliquent aujourd'hui les difficultés des résidences HAJ à répondre aux demandes. L'accompagnement socioéducatif vers le logement autonome et l'insertion socioprofessionnelle dont les jeunes ont besoin est, en effet, de plus en plus long et complexe.

Il apparaît qu'il est nécessaire de développer encore les solutions Habitat Jeunes sur la majorité des territoires, où elles sont déjà présentes mais aussi là où de nouveaux besoins sont pressentis, comme en Lozère, afin de favoriser et faciliter la mobilité formative, économique et sociale des jeunes.

ZOOM SUR

Les services Habitat Jeunes

En 2018, ils sont 13 000 jeunes, à avoir été reçus dans le cadre des 6 services Habitat Jeunes. Espaces Accueil Insertion Orientation, boutiques logement jeunes ou encore e.pplateforme en Occitanie.

Les Services Habitat Jeunes (autrement dit SHAJ) poursuivent un objectif unique : accompagner les jeunes vers l'autonomie résidentielle. Leur objectif est de sécuriser les parcours de logement des jeunes, résidents ou non. Des professionnels accueillent, informent de façon collective ou individuelle, et accompagnent les jeunes dans leur recherche et leur accès au logement.

Démarches administratives liées aux dispositifs d'entrée et de maintien dans le logement, tant au niveau des états des lieux, que des demandes d'APL, ou encore de mobilisation des dispositifs d'Action Logement... le rôle des associations Habitat Jeunes est de sécuriser le parcours vers le logement autonome. Droits et devoirs liés au logement, gestion du budget, dispositifs d'aide constituent autant d'informations et de conseils contribuant à la responsabilisation des jeunes et à leur autonomie.

Des métropoles aux territoires ruraux, outils incontournables et complémentaires des résidences Habitat Jeunes, les SHAJ mobilisent l'ensemble des acteurs locaux conscients de l'enjeu socio-économique de l'habitat et du parcours de logement des jeunes.

Les SHAJ sont en plein développement tant au niveau de leur forme que de leur nombre. Ils sont une véritable réponse aux problématiques logement que connaissent de plus en plus de jeunes.

Illustrations...

La Boutique Logement d'Habitat Jeunes Montpellier

un espace ouvert du lundi au samedi, sans rendez-vous, où des professionnels informent, conseillent et accompagnent tous les jeunes autour du logement.

L'ESSENTIEL en 2018

5 590 jeunes informés

715 jeunes accompagnés pour la recherche d'un logement ou leur installation

1 212 jeunes suivis par SMS, courriels ou téléphone

565 dossiers d'aides financières ou demandes de logement instruits

61 jeunes logés dans le parc des **42** logements HAJ en diffus

La boutique logement d'Habitat Jeunes Montpellier est née en 2000 et s'est particulièrement développée depuis 2007. Elle est aujourd'hui un lieu reconnu sur l'ensemble du territoire métropolitain pour accompagner les 18-30 ans dans leur recherche de logement, comme leur installation et leur accès au logement autonome.

J'Loge.fr

la **e.pplateforme** d'Alojeg dans le Gers... pour aider les jeunes à se loger et mobiliser les propriétaires privés et publics

L'ESSENTIEL depuis juin 2018

336 demandes de logement dont **285** entrées effectives et **27** dossiers en cours

66% des locataires sont salariés dont **44%** d'apprentis

17% des locataires sont étudiants

60% de séjours supérieurs à 10 mois

174 logements sont référencés sur la e.pplateforme depuis son logement dont **36** (soit 20%) étaient disponibles en août 2019

50% des logements sont des studios

34% des logements sont des T2

64% des logements sont meublés

Ce service Habitat Jeunes est le fruit de la collaboration de l'ADIL 32, de l'association Alojeg et de l'URHAJ. J'Loge est en ligne depuis le printemps 2018 et les demandes et les recherches de logement sont gérées par les salariés d'Alojeg.

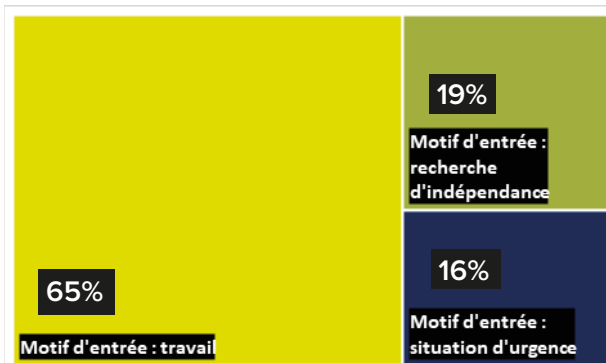
PANORAMA DES PUBLICS

L'ESSENTIEL

- 7 058** résidents
- 73%** d'hommes
- 21%** de séjours fractionnés
- 89%** de jeunes âgés de moins de 26 ans
- 75%** de jeunes ayant des revenus liés à l'activité/formation
- 69%** de jeunes ayant moins de 765 euros mensuels
- 13 000** jeunes accueillis en résidence HAJ, EAIO et boutiques logement

Motif d'entrée et motif de choix du logement en Habitat Jeunes

Motif d'entrée en résidence HAJ



Si la majorité des résidents intègre toujours une résidence Habitat Jeunes dans le cadre d'un emploi, d'un stage ou d'une formation, nous constatons une augmentation des entrées pour recherche d'indépendance (+ 7 points par rapport à 2018) et également, mais dans une moindre mesure, pour situation d'urgence (+ 4 points par rapport à 2018).

Motif de choix du logement en HAJ



Le choix de la résidence Habitat Jeunes repose en premier lieu sur les différents aspects pratiques qu'elle propose : services, logements meublés, animation et accompagnement. Le coût vient ensuite, puis l'envie de vivre dans un lieu propice aux rencontres. Pour 28% des jeunes le choix de la résidence reste cependant subi, que cela soit par manque de solution alternative ou suite à une décision institutionnelle.

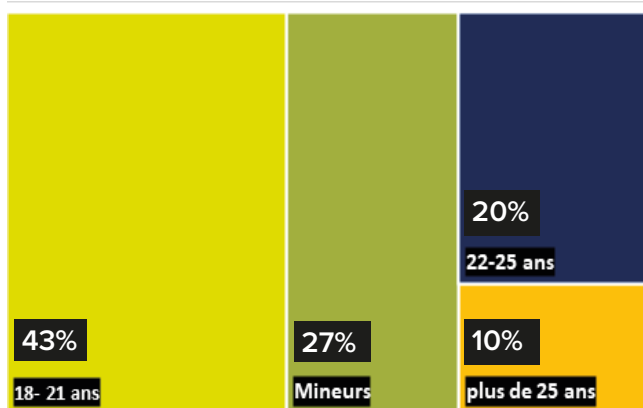
Des publics en mobilité et aux contraintes sociales et économiques fortes

Le principal motif d'entrée en HAJ, à savoir l'activité professionnelle et formative (pour 65% des jeunes), montre bien la réponse apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes qui sont, dans ce cadre, en grande majorité non originaires du territoire de la résidence et doivent souvent trouver rapidement un logement.

Le choix du séjour, avec 56% des résidents soulignant l'aspect pratique et économique des résidences, montre bien l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes des jeunes en termes de souplesse des durées de séjour, de simplification des démarches d'accès au logement et d'APL majorées. Pour les plus précaires socialement, la solution HAJ apporte un accompagnement qui les amène progressivement vers une plus grande autonomie sociale et économique.

Caractéristiques démographiques des publics en résidences Habitat Jeunes

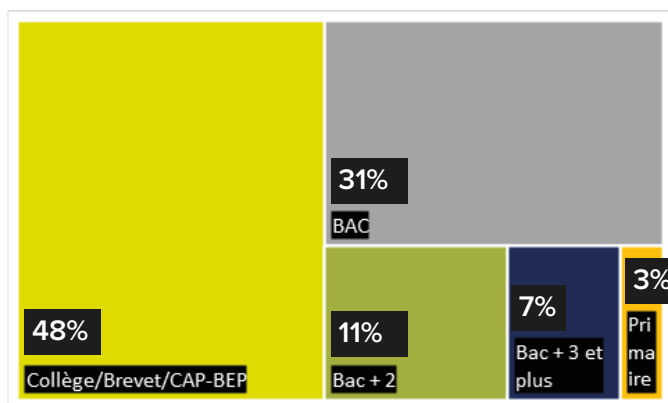
Les catégories d'âges des résidents HAJ



68% de résidents sont âgés de moins de 21 ans et 90% de moins de 25 ans. La part des plus de 25 ans a tendance à se réduire d'années en années face à l'importance des demandes des plus jeunes.

Les mineurs sont majoritairement apprentis, et se concentrent chez les Compagnons et dans les résidences accueillant une importante population d'alternants.

Les niveaux scolaires des résidents HAJ



Près de la moitié des résidents dispose d'un niveau équivalent ou inférieur au brevet des collèges/ CAP/BEP et 52% ont un niveau équivalent ou supérieur au BAC.

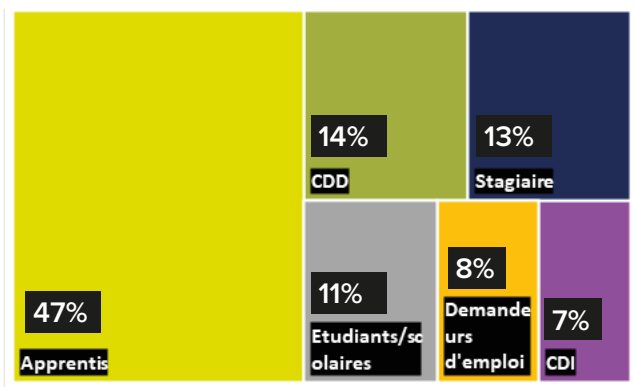
Des publics de moins de 25 ans peu diplômés

Les résidences Habitat Jeunes ont vocation à respecter une mixité des publics qui limite de fait la proportion d'étudiants à 25% de l'ensemble des résidents. Par ailleurs la circulaire CNAF sur les foyers de jeunes travailleurs demande à privilégier l'accueil des moins de 25 ans. Ces deux conditions expliquent par conséquent le profil démographique de la majorité des jeunes, profil renforcé dans certaines résidences par l'accueil des apprentis, souvent mineurs et de niveau scolaire inférieur au BAC.

En tant que logement très social, le réseau Habitat Jeunes se doit de permettre aux jeunes susceptibles de rencontrer le plus de difficultés pour trouver un emploi ou une formation, de par leur âge et leur niveau de diplôme, de disposer d'une solution logement accessible et adaptée. L'accompagnement socio-éducatif proposé participe de cette dynamique globale d'insertion sociale.

Caractéristiques économiques des publics en résidences Habitat Jeunes

Les CSP des résidents HAJ

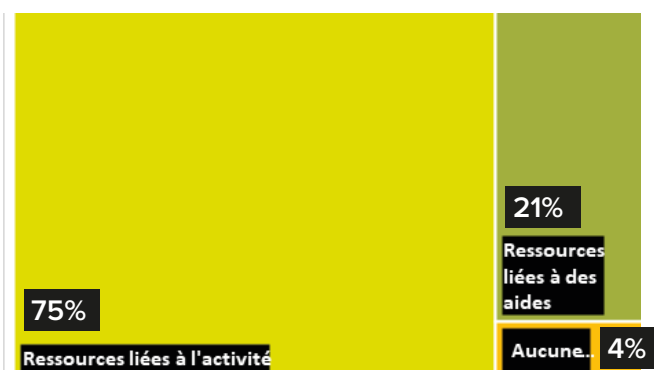


68% des résidents ont le statut de salariés dont 47% d'apprentis et seulement 7% de jeunes sont en CDI.

Les jeunes en formation, étudiants/scolaires et stagiaires représentent quant à eux 24% des publics Habitat Jeunes.

Par rapport à 2018, nous observons une légère augmentation de la part de jeunes salariés (+ 4 points) et ce alors que la part des apprentis reste stable.

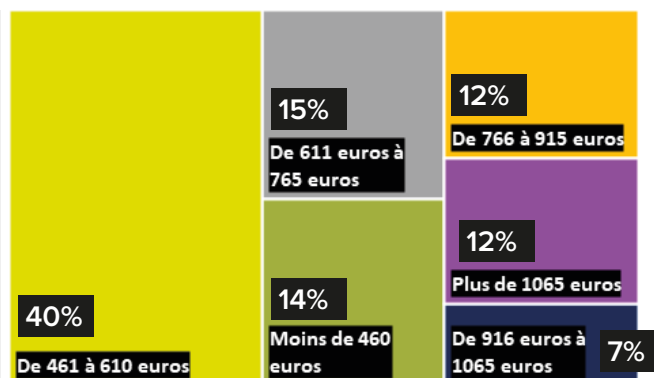
La nature des ressources des résidents HAJ



75% des jeunes déclarent des ressources liées à leur activité. Sont ici pris en compte les salariés mais également les stagiaires indemnisés.

La circulaire CNAF fixe à 60% minimum le public HAJ salarié, alternant, stagiaire ou en recherche d'emploi.

Le niveau de ressources des résidents HAJ



69% des jeunes disposent de revenus inférieurs à 765 euros mensuels.

Approximativement 20% des résidents disposent de revenus mensuels supérieurs au seuil de pauvreté officiel, établi en 2019 à 50% du revenu médian, soit 855 euros par mois.

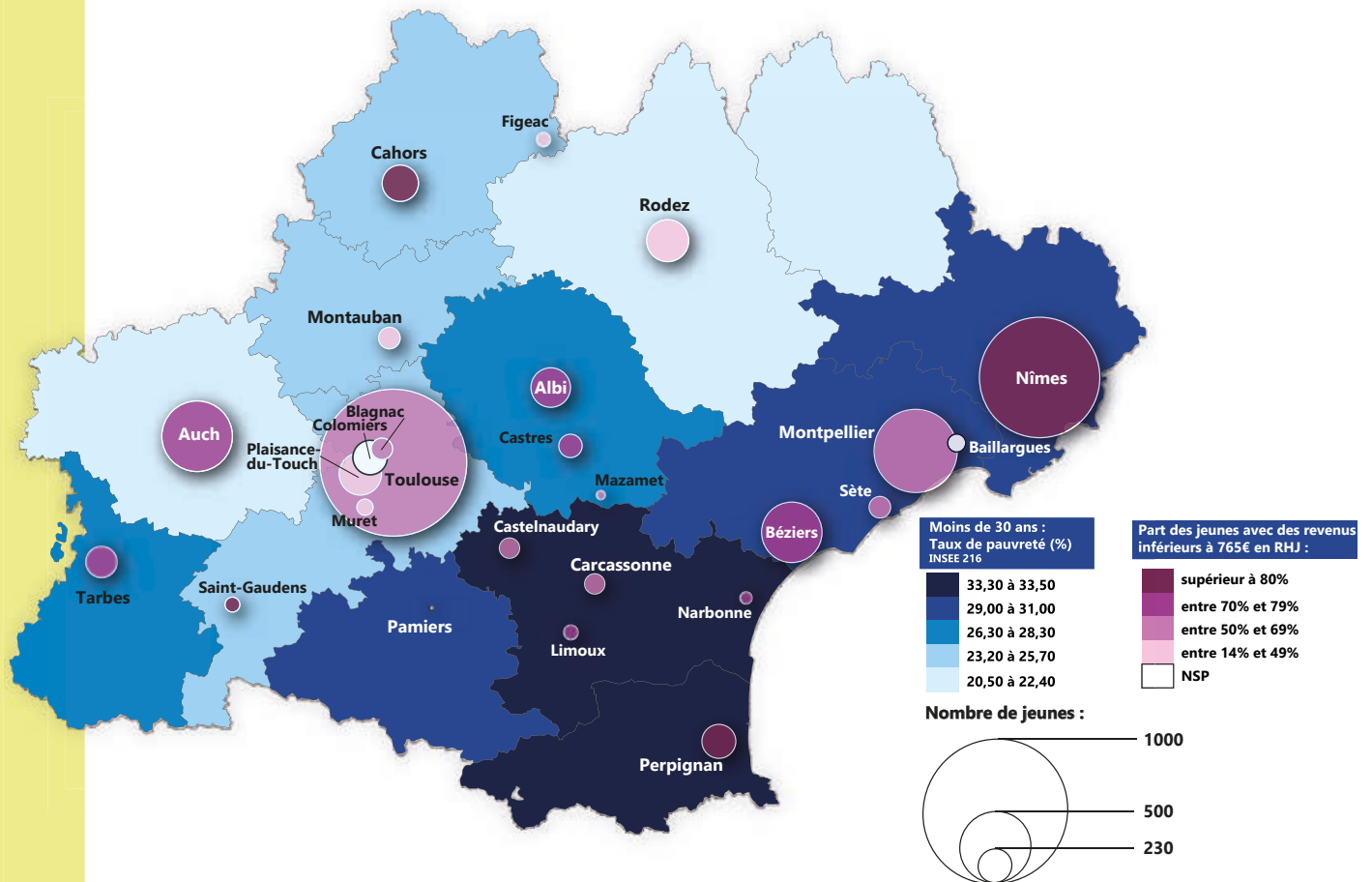
Des publics en activité aux ressources limitées

Alors que 75% des résidents sont en activité, les ressources de 69% des résidents ne dépassent pas 765 euros par mois. Ce phénomène s'explique par l'importance des temps partiels et du public apprenti, dont les revenus moyens sont inférieurs à 600 euros/mois. Le réseau Habitat Jeunes est pour ces jeunes, compte tenu de la faiblesse de leurs moyens financiers, l'une des seules solutions logement accessibles.

Le niveau des APL, l'absence de garant, l'ensemble des charges comprises dans le loyer (redevance) leur permet d'accéder au logement. La décohabitation familiale et la mobilité en sont facilitées, les jeunes ont ainsi des chances augmentées de se former, d'accéder à un emploi, un stage afin de réussir leur projet professionnel et leur insertion dans la société et le monde du travail.

PANORAMA DES PUBLICS

Part des moins de 30 ans sous le seuil de pauvreté et part des résidents ayant des revenus inférieurs à 765 euros mensuels ville par ville



Pauvreté des moins de 30 ans, de fortes inégalités territoriales

L'arc méditerranéen et l'est des Pyrénées se caractérisent nettement par un taux de pauvreté des moins de 30 ans supérieur à 29%. Une tendance que l'on retrouve au niveau des ressources des résidents.

De façon générale nous constatons une cohérence entre les taux de pauvreté globaux des moins de 30 ans et la part des résidents Habitat Jeunes disposant de ressources mensuelles inférieures à 765 euros. Les exceptions que sont Auch et Cahors s'expliquent par la spécificité des publics, à savoir une forte proportion d'apprentis dans le Gers et de demandeurs d'emploi et publics en difficulté à Cahors.

ZOOM SUR

Les jeunes en APPRENTISSAGE

L'ESSENTIEL

47% des résidents sont en apprentissage.

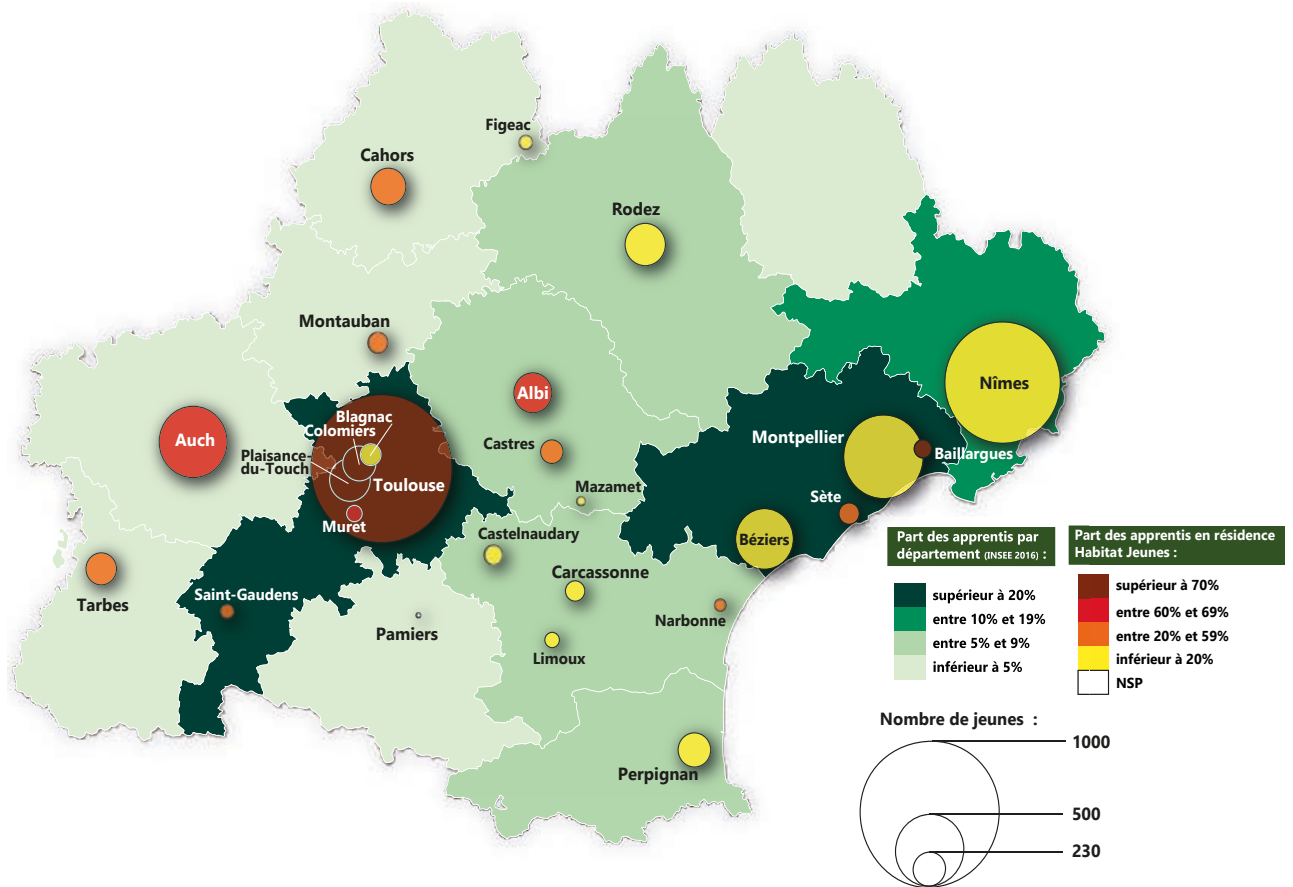
80% des apprentis sont des hommes.

72% des apprentis sont en séjours fractionnés.

88% des apprentis en séjours fractionnés sont accueillis dans 5 associations.

Part des apprentis par département

Part des apprentis et nombre de jeunes en résidence HAJ ville par ville



Les apprentis, un public HAJ majoritaire inégalement réparti sur les territoires

L'importance de la part des apprentis dans les métropoles, et plus généralement les départements les plus urbains, se démarque nettement mais sans corrélation avec la part de ce public en résidence Habitat Jeunes.

Il faut noter l'importance de l'accueil d'apprentis en HAJ alors qu'ils ne sont que faiblement représentés sur certains départements. Ce phénomène, observable dans le Gers notamment, est dû à la concentration de CFA sur un territoire et à la création d'une résidence HAJ adaptée pour répondre à une problématique identifiée de logement des apprentis en séquentiel.

La forte différence d'accueil des apprentis entre les résidences HAJ des métropoles s'explique par la plus forte présence, en métropole toulousaine, des Compagnons du Devoir, des Compagnons du Tour de France et par un accueil très important d'apprentis en séquentiel de l'association Ô Toulouse sur certaines résidences. En double résidence, l'une à proximité de leur entreprise (généralement la résidence familiale) et une seconde proche du CFA (la résidence Habitat Jeunes), les apprentis en séquentiel nécessitent en effet des conditions d'accueil particulières en termes d'organisation et engendrent des contraintes structurelles. La structure HAJ doit disposer de logements et de services adaptés à un accueil important de ces jeunes, présents uniquement une à deux semaines par mois, et notamment d'un encadrement important pour les mineurs qui représentent une part importante de ce public.

ZOOM SUR

Les jeunes de l'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE



©Habitat Jeunes en Quercy

L'ESSENTIEL

100% des associations accueillent des jeunes de l'ASE.

66% des associations accueillent des Mineurs Non Accompagnés suivis par l'ASE.

14% des jeunes sont placés en HAJ par des institutions et notamment l'ASE puis la PJJ.

7% des résidents HAJ sont des MNA.

Un public en évolution qui interroge le réseau HAJ

Enfants vivants en France placés par un tiers institutionnel et Mineurs Non Accompagnés Etrangers constituent les publics de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le réseau Habitat Jeunes est sollicité par les Conseils Départementaux pour accueillir les jeunes de l'ASE à partir de 16 ou 18 ans avec, au maximum, 10% de places qui leur sont réservées.

Aujourd'hui, l'enjeu est notamment lié à l'augmentation des demandes du public MNA avec, d'une part, une pression croissante des institutions publiques auprès des structures Habitat Jeunes et, d'autre part, une nécessaire adaptation et formation des équipes socioéducatives. Difficultés de communication dues à la barrière de la langue, méconnaissance des codes sociaux et des institutions, traumatismes, complexité du parcours juridique de reconnaissance de minorité et de régularisation demandent un accompagnement spécifique.

Depuis quelques années, les demandes d'accueil des Mineurs Non Accompagnés auprès des résidences Habitat Jeunes ont fortement augmenté. Des jeunes qui, à la majorité, peuvent continuer à résider dans notre réseau et sont accompagnés par les équipes de professionnels dans le cadre de leur projet d'insertion socioprofessionnelle, de régularisation administrative et d'accès au logement autonome.

Certaines associations ont développé de véritables compétences dans ce domaine et ont mis en place des projets, des dispositifs spécifiques en direction de ce public en les intégrant, toujours, à la vie collective de la résidence avec l'ensemble des autres résidents. De fait, le projet social Habitat Jeunes autour des principes de mixité et de laïcité doit être respecté afin de continuer à assurer les missions qui sont les nôtres auprès de tous les jeunes.

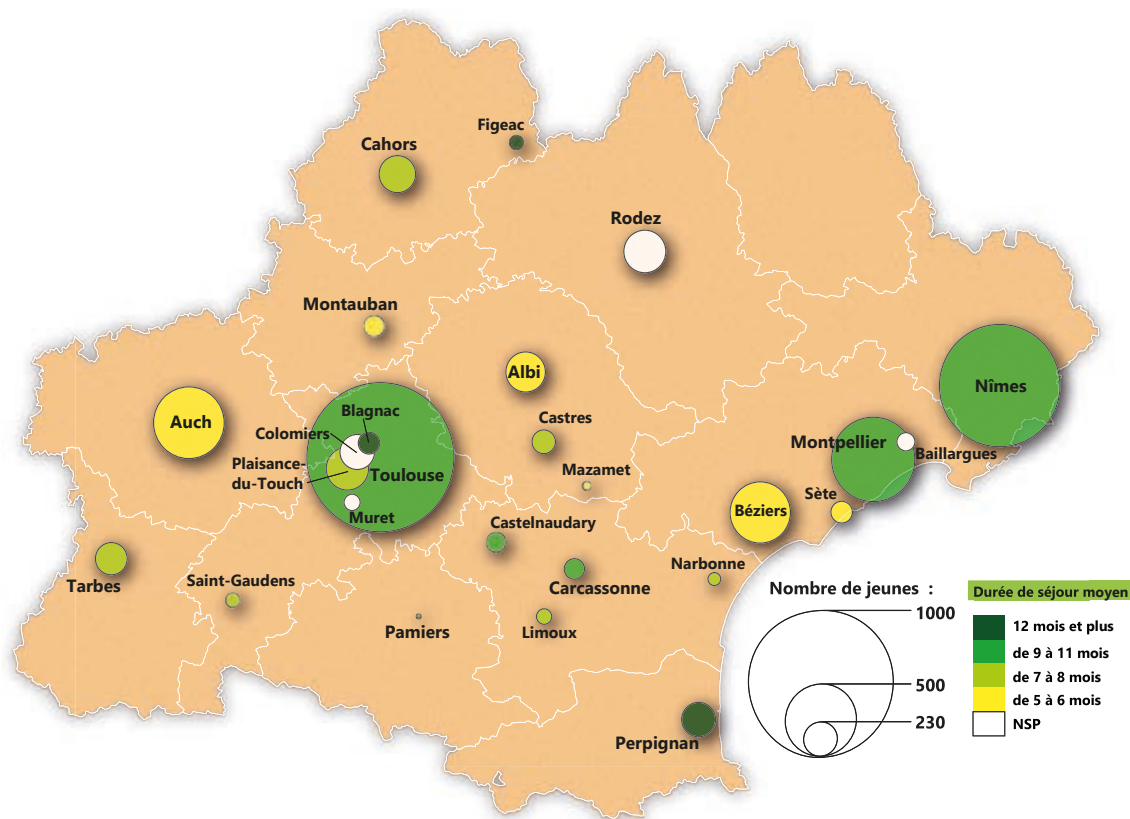
L'accueil des jeunes de l'ASE doit donc se faire en lien étroit avec les partenaires du territoire et les services du Département, afin que chacun assume son rôle auprès d'eux. L'enjeu est aujourd'hui pour les structures Habitat Jeunes concernées, soit la majorité d'entre elles, de préserver la mixité sociale, socle du projet Habitat Jeunes et levier d'émancipation essentiel pour les jeunes de l'ASE.

LES PARCOURS DE MOBILITE

L'ESSENTIEL

- 7,6 mois est la durée de séjour, en moyenne, dans les résidences HAJ.
- 36% des jeunes s'installent sur le territoire de la commune/EPCI de la résidence HAJ.
- 31% des jeunes accèdent au logement autonome suite à leur séjour en résidence HAJ.
- 6 services Habitat Jeunes informent et accompagnent tous les jeunes vers une solution logement.

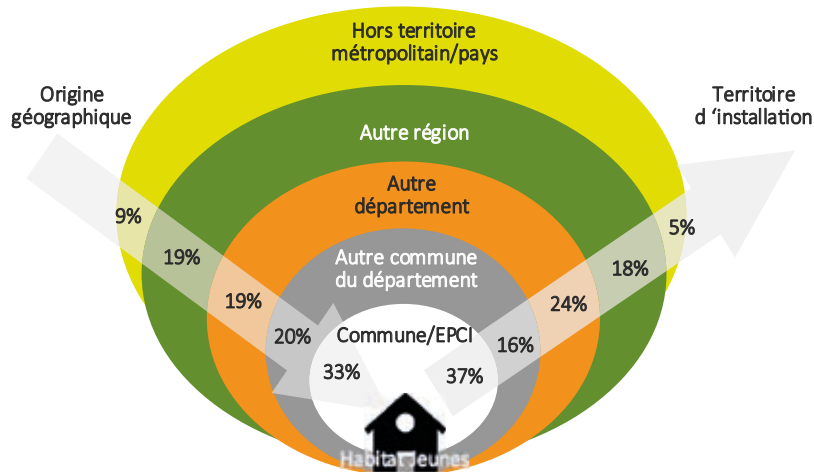
Les durées de séjour moyennes en résidences HAJ ville par ville



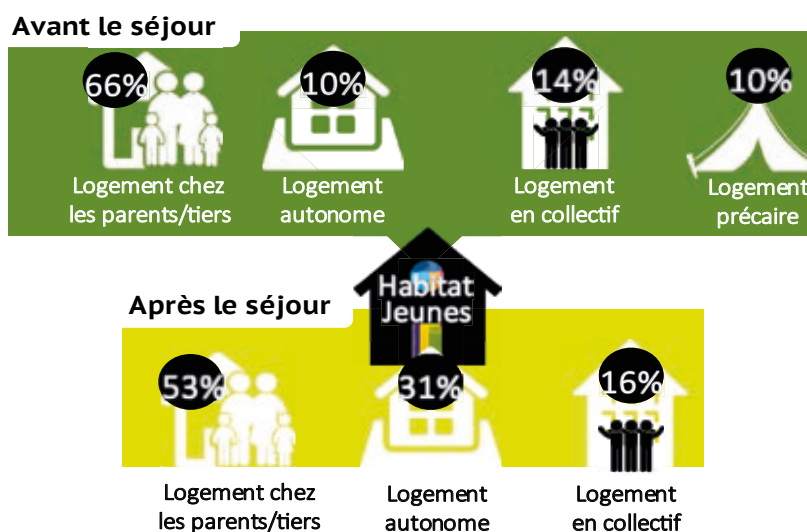
De fortes disparités territoriales

La tendance est, depuis quelques années, à l'augmentation des durées de séjour. Si elle demeure faible au niveau de la moyenne régionale, elle peut être particulièrement importante sur certains territoires. A titre d'exemple la durée de séjour moyenne sur la métropole toulousaine a augmenté de 3 mois par rapport à l'observatoire 2018. Tension sur le marché du logement ou/et précarité socioéconomique représentent les principales causes de l'augmentation des durées de séjour. La conséquence de cette augmentation est immédiate avec l'impossibilité pour les résidences Habitat Jeunes, sur certains territoires, de répondre à des besoins en logement pour seulement quelques mois de stage ou d'emploi. Ce phénomène n'est pas réservé aux métropoles, Figeac et Perpignan étant également dans cette configuration. La durée de séjour est bel et bien un indicateur du besoin de développement des résidences HAJ sur les territoires.

Le parcours géographique des jeunes



Le parcours de logement des jeunes



Vers l'autonomie de logement et l'installation sur le territoire de la résidence HAJ

Pour plus de 7 000 jeunes, le séjour en résidence Habitat Jeunes favorise l'accès au logement autonome. Ainsi, si la majorité des résidents vivent chez leurs parents avant le séjour, ils accèdent plus facilement au logement autonome à la sortie de la résidence. De même, ils ont tendance à s'installer sur sa commune d'implantation, là où ils ont travaillé ou étudié le temps de leur séjour en résidence Habitat Jeunes.

Nous observons cependant une évolution depuis trois ans. La part des jeunes originaires du territoire de la résidence Habitat Jeunes est en augmentation. Nous pouvons supposer que cela est lié à une plus forte décohabitation sociale liée à la recherche d'autonomie ou à la rupture familiale sur certains territoires paupérisés.

ZOOM SUR

L'animation et l'accompagnement

L'ESSENTIEL

462 salariés : direction, administration, personnels d'entretien et de surveillance, et l'équipe socio-éducative

30% en moyenne de personnels socio-éducatifs : assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, animateurs

5 à 10 salariés par structure de moins de 80 places

10 à 20 salariés par structure de 80 à 120 places

Plus de 20 salariés par structure de plus de 120 places

Habitat Jeunes un véritable PROJET SOCIAL d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, par un suivi individuel et l'accès à des animations collectives de types culturelles, sportives et de loisirs, est inhérent au projet social Habitat Jeunes et concerne par conséquent l'ensemble des structures. A leur entrée en résidence HAJ, chaque résident est reçu en entretien par un travailleur social afin d'identifier ses besoins et mettre en place un éventuel suivi socioéducatif individuel adapté à sa situation. Par ailleurs, les animations et actions en lien avec l'insertion socioprofessionnelle, l'organisation d'événements et de sorties (culture, sports, loisirs...) mais aussi la vie collective quotidienne, favorisent le développement du lien social sur le territoire de la résidence.

Les deux versants que sont l'accompagnement individuel et les actions collectives se complètent et s'articulent permettant aux jeunes de réussir leur parcours de mobilité et/ou leur installation sur le territoire en accédant à un logement plus pérenne. Aujourd'hui, la tendance est au développement de parcours de logements. Les structures HAJ mettent en place de véritables stratégies de suivi du jeune. Il passe ainsi de la chambre en résidence principale au studio, puis en appartement en diffus et/ou en bail glissant. Sécurisé, le jeune a toujours accès à la résidence principale, à l'accompagnement et aux activités tout en gagnant progressivement en autonomie.

Le séjour en résidence HAJ permet une décohabitation accompagnée du foyer familial dans le cadre d'un projet de formation ou d'emploi. Pour les territoires des résidences HAJ, cette solution logement favorise l'installation du jeune sur le territoire et répond aux besoins des acteurs locaux en favorisant le dynamisme économique et formatif.

LE MODELE ÉCONOMIQUE

L'ESSENTIEL

50% des charges sont, en moyenne, salariales

64% des produits sont liés, en moyenne, aux prestations adhérents (redevance logement et le cas échéant restauration)

36% des produits sont liés, en moyenne, aux aides financières, financements spécifiques et subventions dont :

35% pour la CAF

34% pour le Département

26% pour l'État : c'est 6 points de moins qu'en 2017

L'Union Régionale Habitat Jeunes, c'est aussi...

Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage

« Assurer l'avenir d'un projet Habitat Jeunes sur un territoire, c'est définir le programme, accompagner le projet architectural et apporter un appui à l'ingénierie financière. »

L'URHAJ accompagne les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de nouveaux projets Habitat Jeunes. Les possibilités sont multiples : résidences Habitat Jeunes, logements dans le diffus, création d'un service ou encore d'une plateforme logement jeunes.

Accompagnement des associations

« Une démarche participative d'accompagnement des associations dans l'objectif de consolidation et de viabilité sur le long terme. »

L'URHAJ intervient aux côtés des associations Habitat Jeunes afin de les accompagner dans le cadre d'un repositionnement de leurs projets associatifs dans un contexte territorial en évolution.

Il s'agit de réfléchir, mobiliser et construire ensemble, en mettant en place la mobilisation partenariale la plus large possible et en mobilisant des dispositifs et acteurs œuvrant au côté des associations.

Ingénierie

« L'URHAJ réalise des expertises sur les problématiques de jeunesse et d'Habitat, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés pour des réponses concertées et adaptées aux besoins et aux enjeux, au plus près des réalités des territoires. »

Nos différentes missions en terme d'ingénierie, réponses à des appels à projets, sollicitation directe ou encore fruit d'un travail de sensibilisation face à une problématique jeunesse identifiée, sont réalisées dans un esprit partenarial de mobilisation et de concertation pour répondre aux enjeux de la jeunesse.

Habitat Jeunes



Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat 31 400 Toulouse
05 61 54 14 95

En partenariat avec

